



RETRAIT DU NRP ET DE LA DEMETROPOLISATION !

Monsieur le Directeur Régional,

L'expérience l'a démontré, nul n'est en capacité de savoir quand cette épidémie prendra fin et quand nous pourrions reprendre une vie dite normale.

Dans ce contexte, les pouvoirs publics sauront-ils tirer les leçons qui s'imposent pour redonner à notre système de santé tous les moyens nécessaires à satisfaire les besoins fondamentaux de la population et affronter efficacement les risques qui continueront inmanquablement à nous menacer. Rien n'est moins sûr.

Il est un domaine où, justement, aucune leçon ne semble tirée. Il s'agit d'une administration pourtant indispensable au financement, à la gestion et donc au fonctionnement de nos services publics, notre propre administration des Finances Publiques. Une administration qui subit une accélération sans précédent des réformes nom de l'exemplarité vantée par nos ministres successifs.

Après plus d'un an de tergiversations, le 10 septembre dernier, vous avez présenté le Nouveau Réseau de proximité Parisien (NRP). Par sa brutalité et sa rapidité de mise en œuvre, ce dernier s'inscrit pleinement dans l'œuvre de démantèlement de notre administration. En effet, pour la seule période 2020/2022, et avant une nouvelle vague de restructurations prévue de 2022 à 2026, ce sont 6 SIP, 5 SIE et 2 PCE qui disparaîtraient à Paris du fait des fusions de structures. De plus, 4 implantations immobilières disparaîtraient d'ici 2022 : Abbé Groult, Bénard, Boucry, Geoffroy Saint Hilaire.

Ces restructurations, prémices de nouvelles suppressions d'emplois, généreraient de multiples contraintes en matière de déménagements, de réorganisations et donc de dégradation des conditions de travail et accompagneraient les autres réformes conduites parallèlement au NRP.

En effet, s'ajouterait à ce dernier la démétropolisation, c'est-à-dire la délocalisation, d'ici 2024, de services actuellement implantés dans les grandes métropoles vers des villes de Province. L'équivalent de 1 500 à 2 000 emplois Parisiens seraient ainsi transférables, concernant de très nombreuses missions comme la publicité foncière, certaines missions des SIE, le service des retraites, l'enregistrement ou encore le CSP des particuliers. Pour l'heure, vous nous avez informé.es de la délocalisation du Centre de Gestion des Retraites à Châteaubriant le 01/01/2022. Nous avons découvert, à la lecture des documents d'un groupe de travail national, la délocalisation d'une partie des SLR vers Limoges en 2022 et Châlons en Champagne en 2023.

C'est pourquoi, le 2 novembre dernier, les organisations syndicales parisiennes SOLIDAIRES Finances Publiques, CGT Finances Publiques et FO Finances Publiques vous ont interpellé pour vous signifier que l'urgence absolue est la sécurité sanitaire et donc la protection des agent.es et non la mise en œuvre de vos projets de restructurations à Paris.

Pourtant, suivant le positionnement de votre Directeur Général, contre la réalité d'un service fiscal et financier déjà largement affaibli par les réformes antérieures et les effets de la crise sanitaire, vous vous entêtez à maintenir vos projets de restructurations.

En conséquence, nous, agent.es des Finances Publiques Paris, avec les organisations syndicales précitées, revendiquons le retrait immédiat du NRP et de la démétropolisation et le maintien de toutes les missions et de toutes les implantations à Paris.

**Nous porterons cette revendication à l'occasion du rassemblement
qui se tiendra à Banque
le jeudi 10 décembre 2020 à 16 h 30**

Signez et faites signer massivement cette pétition !

